

Info-Alerte n° 2252 du 4 novembre 2020



Les 3 gains colossaux de la CRGI

Connaissez-vous la COMMISSION DE REMISE DES GAINS IMPAYÉS (CRGI) ?

Non, et c'est normal puisque cet organisme est fictif...

Il n'empêche que son courrier est convaincant : « Nous sommes dans l'obligation de procéder au règlement effectif de votre dossier ultra urgent ? Vous devez me répondre sous 48 heures pour recevoir la somme totale de

1.120.650 € cash à votre profit ».

Cette somme correspond au cumul d'une villa neuve type californienne (760.000€), d'une voiture de luxe + assurance 1 an (86.650 €) et d'un chèque bancaire (275.000 €).

Bien évidemment vous devez décaisser la somme de 30 € pour recevoir vos trois gains colossaux. Votre paiement doit être adressé à GMFA à Munich.

Avez-vous lu le minuscule paragraphe qui finalise l'avis de remis e définitive de vos trois gains? Probablement pas car une bonne loupe est nécessaire pour le lire.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)